

Auchan : Plus de visibilité pour son rapport DD

Pour mieux communiquer sur sa démarche RSE, les Auchan italiens impriment sur les tickets de caisse des codes barres associés aux différentes parties de leur rapport Développement Durable. Les clients n'ont plus qu'à utiliser leur Smartphone pour scanner le code correspondant au sujet qui les intéresse et avoir directement accès à l'information.

www.mescoursespourlaplanete.com



Que j'aime ta couleur, café !

La RITI Coffee printer est une imprimante écologique et économique qui transforme le café en encre. Vous versez le marc de café dans le réservoir prévu à cet effet, vous l'agitez de gauche à droite puis vous tirez le papier et ça imprime ! De plus, la consommation d'électricité est limitée puisque la répartition de l'encre se fait à la main. www.encre-imprimante.encrexpert.fr



Dangers de Facebook dans le monde : Amnesty fait les comptes

Amnesty international a créé l'application "Trial by Timeline". Cette application permet de voir quelles infractions vous auriez commises en surfant sur Facebook et quels châtements vous auriez encourus en Afghanistan, Inde ou Mexique. En laissant l'application se connecter (de façon sécurisée) à vos données personnelles, celle-ci va fouiller vos publications et les informations que vous avez renseignées sur le réseau social. Après quelques minutes, une carte du monde vous indique les infractions répréhensibles pour lesquelles vous auriez pu être condamné. www.youphil.com

La RSE comme outil de gestion des risques

Si lorsque vous entendez « Responsabilité Sociétale des Entreprises » (RSE), vous vous demandez « Mais à quoi ça sert réellement ? », il faut immédiatement que vous sachiez 3 choses :

1. Pas de panique, vous n'êtes pas le seul à vous interroger.
2. Il existe de nombreuses formes de retour sur investissement à une démarche RSE (commercial, économies, réputation, pérennité, climat social, etc.)
3. Si vous n'êtes pas convaincu par le point précédent, songez un instant à utiliser l'approche RSE comme moyen de gestion de vos risques...

En effet, la mise en place d'une démarche RSE au sein de votre entreprise peut permettre de prévenir certains problèmes ou tout du moins en atténuer les effets et voici quelques exemples :

D'abord, la mise en place d'une politique RSE amène l'entreprise à se préoccuper de ses parties prenantes et de leurs attentes. Une analyse sérieuse permet d'identifier notamment les groupes de personnes qui peuvent se montrer hostiles à l'activité de l'entreprise pour quelque raison que ce soit et engager une démarche de dialogue en vue de déminer le terrain.

Ensuite, elle peut permettre de réduire les risques d'amendes ou de sanctions juridiques, mais aussi et surtout d'atteinte à votre réputation : si Spanghero s'était préoccupé sérieusement des pratiques commerciales de certains de ses fournisseurs, l'entreprise ne serait peut être pas en liquidation judiciaire... Une démarche d'achat responsable intègre notamment ce type de préoccupations, mais aussi sur les questions environnementales et sociales.

De plus, les actions dans le cadre d'une démarche RSE peuvent amener à réduire le risque de comportements individuels portant atteinte à la bonne marche de l'entreprise grâce à l'application de bonnes pratiques des affaires, de règles d'éthique professionnelle ou de pratiques de management responsable au sein de l'organisation.

Enfin, des actions peuvent permettre de réelles économies en limitant des risques coûteux : réduire l'absentéisme et le turnover, diminuer les accidents du travail et donc le taux AT, assurer sa conformité avec la loi Handicap, dédommagement de clients mécontents, etc.

Aujourd'hui, de nombreux investisseurs intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leurs choix d'investissements à moyen/long terme. Autre signe, un grand assureur français, bien convaincu que la RSE permet de réduire les risques encourus par une entreprise, propose des conditions tarifaires particulièrement avantageuses aux clients qui ont mis en place une démarche RSE cohérente... Preuves s'il en est que les thématiques d'application de la RSE sont directement liées à des risques courants de la vie de l'entreprise... Alors qu'attendez-vous pour vous en servir ?

Belgique : Gaspillage alimentaire interdit dans les supermarchés

En Belgique, plusieurs municipalités ont décidé d'obliger les supermarchés de la ville à donner leurs invendus aux associations d'aide alimentaire pour que leurs permis d'environnement soit renouvelé. Le permis d'environnement est une exclusivité belge, permettant aux magasins de s'installer dans la ville (équivalent du permis d'exploitation). Le but de cette loi est de limiter le gaspillage alimentaire et de nourrir des personnes dans le besoin. www.consoglobe.com

 **Bonne pratique**

Bricoler sans gaspiller !

Dans la quincaillerie Malmö Hardware Store (Suède), en plus d'acheter des clous, des vis, des pots de peintures ou autres consommables, vous pourrez emprunter gratuitement du petit outillage pour réaliser vos travaux: perceuses, ponceuses, scieuse... Voilà une initiative économique, écologique et collaborative surtout quand on sait que le temps moyen d'utilisation d'une perceuse est de 12 minutes! www.mescoursespouurlaplanete.com

 **Carton Rouge à...**

Les Européens dévorent du terrain

Selon un rapport des Amis de la Terre, l'empreinte terre des Européens est la plus élevée au monde. L'empreinte terre est la mesure des terres importées nécessaires à la fabrication des produits d'un pays. Ainsi, un Européen consomme en moyenne 1,3 hectare tandis qu'un Chinois ou un Indien en consomment 0,4.... La plus forte empreinte terres européenne est celle du lait cru (62 millions d'hectares par an), suivi par les produits laitiers et le blé (59 et 54 millions d'hectares par an). www.novethic.fr

 **Agenda**

Trophées RSE d'Aquitaine

Concours pour les entreprises régionales de plus de 10 salariés qui ont développé une démarche exemplaire en matière de RSE. Date limite de dépôt des candidatures pour début septembre. www.tropheesrseaquitaine.com

Philippe Chesneau, Conseiller régional et délégué à l'économie responsable en région PACA.

Vous avez élaboré un Programme Régional de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (PROGRESS). Comment avez-vous procédé ?

Nous sommes allés sur le terrain pour interroger les employeurs, les PME, les demandeurs d'emploi, etc. pour leur demander ce dont ils avaient besoin. En effet, il est indispensable d'interroger les futurs bénéficiaires, en amont et en aval, pour créer une politique publique efficace, et même si cela prend du temps. Il est également important d'instaurer une relation de confiance entre les acteurs afin de libérer la parole. Les entreprises qui participent à l'élaboration du projet de politique publique doivent travailler en tant que partenaires et en tant que concurrents. Enfin, l'animation auprès des bénéficiaires et des services de collectivité est un élément nécessaire pour que les projets vivent et évoluent.

Quelles difficultés avez-vous rencontré ?

Une des principales difficultés est que les postes dans les collectivités ne sont pas toujours occupés par les mêmes personnes. Il est donc difficile d'assurer un suivi efficace des projets et des outils mis en place. Pour pallier à ce problème, il faut faire des piqûres de rappels régulières aux différents acteurs pour qu'ils soient conscients des outils qui sont à leur disposition et que les projets ne s'éteignent pas.

Selon vous, que faut-il pour aider les structures de l'ESS à se développer ?

Dans le PROGRESS, nous avons déterminé 9 critères pour définir l'ESS. Parmi eux se trouve l'appartenance à un réseau. En effet, le réseau est essentiel pour se développer car il permet de mieux se faire entendre et de partager ses outils et ses expériences. Il est également important d'avoir des relations stables avec les collectivités. Il faut des mesures de long terme et non des politiques d'aide du type « stop and go » qui empêchent les entreprises de se projeter dans l'avenir.

Qu'attendez-vous de la loi cadre sur l'ESS prévue en septembre ?

Cette loi va permettre de montrer que l'ESS n'est pas une économie marginale et qu'elle a un rôle important à jouer dans l'économie. Les SCOP (Sociétés coopératives et participatives) bénéficient également d'une plus grande visibilité ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Enfin, la loi propose des outils très intéressants qui vont permettre une réelle dynamique de l'ESS.

Quel rôle peut jouer l'ESS dans la RSE ?

L'ESS devrait davantage s'exprimer sur la RSE dans la mesure où elle a déjà de bonnes bases comme la solidarité et la démocratie. Même si beaucoup d'organisations de l'ESS ont encore des progrès à faire dans ce domaine, elles doivent continuer à avancer. Pour cela, il faut mélanger les entreprises « classiques » engagées dans la RSE et les structures de l'ESS. Lorsqu'on collabore et qu'on se mélange, les progrès se font voir beaucoup plus vite !

Contactez le consultant Alteractive de votre région :

Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Franche Comté et Languedoc Roussillon

Tel : 04 72 60 28 27

www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter, <mailto:newsletter@alteractive.org>